

RCS : LYON

Code greffe : 6901

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LYON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2012 B 02519

Numéro SIREN : 751 025 065

Nom ou dénomination : GROUPE ANJALYS

Ce dépôt a été enregistré le 21/07/2022 sous le numéro de dépôt B2022/028791

Imprimés fiscaux au 31/12/2021

DGRIP N° 2050-SD 2022

BILAN — ACTIF

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts)

1

Désignation de l'entreprise :		GRUPE ANJALYS										1 1 2		
Adresse de l'entreprise		31 PLACE BELLECOUR 69002 LYON										Durée de l'exercice précédent * 1 1 2		
Numéro SIRET *		7 5 1 0 2 5 0 6 5 0 0 0 1 0										Néant <input type="checkbox"/> *		
												Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 1 0 2 1		
				Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3						
Capital souscrit non appelé (I)		AA												
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *		AB				AC							
	Frais de développement *		CX				CQ							
	Concessions, brevets et droits similaires		AF				AG							
	Fonds commercial (1)		AH				AI							
	Autres immobilisations incorporelles		AJ				AK							
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles		AL				AM							
	Terrains		AN				AO							
	Constructions		AP				AQ							
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		AR				AS							
	Autres immobilisations corporelles		AT		9 937		AU		3 206		6 732			
Immobilisations en cours		AV				AW								
Avances et acomptes		AX				AY								
Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence		CS				CT								
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	Autres participations		CU		3 159 452		CV				3 159 452			
	Créances rattachées à des participations		BB				BC							
	Autres titres immobilisés		BD		640		BE				640			
	Prêts		BF				BG							
Autres immobilisations financières *		BH				BI								
TOTAL (II)		BJ		3 170 029		BK		3 206		3 166 824				
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements		BL				BM							
	En cours de production de biens		BN				BO							
	En cours de production de services		BP				BQ							
	Produits intermédiaires et finis		BR				BS							
	Marchandises		BT				BU							
	Avances et acomptes versés sur commandes		BV				BW							
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*		BX		69 639		BY				69 639			
	Autres créances (3)		BZ		1 809 103		CA				1 809 103			
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé		CB				CC							
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)		CD				CE							
Disponibilités		CF		207 879		CG				207 879				
Charges constatées d'avance (3)*		CH		534		CI				534				
TOTAL (III)		CJ		2 087 154		CK				2 087 154				
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				CX							
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				CN							
	Écarts de conversion actif* (VI)		CN				CO							
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO		5 257 183		IA		3 206		5 253 978			
Renvois : (1) Dont droit au bail				(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP				(3) Part à plus d'un an :		CR		
Clause de réserve de propriété *		Immobilisations :		Stocks				Créances						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2022



②

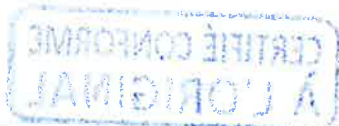
BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GRUPE ANJALYS		Néant <input type="checkbox"/>
		Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 2 751 970)	DA	2 751 970	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence BK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	121 299	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * BJ)	DG	1 950 257	
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	7 141	
	Subventions d'investissement	DJ		
Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	4 830 667	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	65 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	305 367	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	14 155	
	Dettes fiscales et sociales	DY	38 789	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
Compte régularisé	Autres dettes	EA		
	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	423 311	
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED	
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	5 253 978	
RENOUVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C		
		1D		
		1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus values à long terme *	1F		
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	358 311		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.



③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052 SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GRUPE ANJALYS		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	FE	FF		
		FG	FH	FI	344 360	
		FJ	FK	FL	344 360	
	Chiffres d'affaires nets *					
	Production stockée *			FM		
	Production immobilisée *			FN		
	Subventions d'exploitation			FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)			FP		
	Autres produits (1) (11)			FQ	48	
Total des produits d'exploitation (2) (1)				FR	344 409	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	126 947	
	Impôts, taxes et versements assimilés *			FX	5 316	
	Salaires et traitements *			FY	134 825	
	Charges sociales (10)			FZ	71 786	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { dotations aux amortissements * dotations aux provisions			GA	2 300
					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD		
	Autres charges (12)			GE	9	
	Total des charges d'exploitation (4) (11)				GF	341 183
	1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (II - III)					
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *		(III)	GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *		(IV)	GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	6 570	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO	451	
Total des produits financiers (V)				GP	7 022	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *			GQ		
	Intérêts et charges assimilés (6)			GR	1 286	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)				GU	1 286	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						
				GV	5 735	
				GW	8 961	

(RENVOIS : voir tableau n° 2052) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052.

④ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		GRUPE ANJALYS		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		480
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		480
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	(480)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK		1 340
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	351 430
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	344 290
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	7 141
REVENUS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO		
	(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
	(3) Dont	Crédit bail mobilier *	HP		
		Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH		
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées		IJ		6 570
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK		
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX		480
	(6ter) Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC		
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9) Dont transferts de charges		A1		
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS)	A5	A2	
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives	A6	A9			
	Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe):			Exercice N		
Dons éligibles au CI Méocénat		480			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs:			Exercice N		

SAGE Experts-comptables Janvier 2022

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

GROUPE ANJALYS

Annexes

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 253 977,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 140,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes édictés par le règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements de l'ANC le modifiant, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- enregistrement au coût historique,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droit de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés :

- En « Titres de participation » lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10 % du capital des sociétés concernées ;
 - En « Autres titres immobilisés » dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.
- Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10 % du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de « Titres de participation », les titres concernés sont reclassés en « Titres de participation ».

Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée et comparée avec son coût de revient.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par son utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

GROUPE ANJALYS
Société par actions simplifiée au capital de 2 751 970 euros
Siège social : 31, place Bellecour - 69002 LYON
751 025 065 RCS LYON

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 30 JUIN 2022

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2021

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2021 s'élevant à 7 141 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	7 141 euros
A la réserve légale	357 euros

Solde	6 784 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 957 041 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2022

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
M. Michel MOUSSA



GROUPE ANJALYS SAS

Société par actions simplifiée
Au capital 2.751.970 euros
31, place Bellecour
69 002 LYON
RCS LYON 751 025 065

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Grégory LACHCAR

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

GROUPE ANJALYS SAS

Société par actions simplifiée
Au capital 2.751.970 euros
31, place Bellecour
69 002 LYON
RCS LYON 751 025 065

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2021

Aux associés,

Opinion

En exécution de la mission que vous nous avez confiée en date du 22 juin 2018, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE ANJALYS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés sur la base des éléments disponibles dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Grégory LACHCAR

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 01/01/2021 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérification du rapport de gestion

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés à l'actionnaire sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Grégory LACHCAR

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble

48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

Grégory LACHCAR

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble

48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité de l'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserves ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Corenc, le 12 juin 2022



Grégory LACHCAR
Commissaire aux comptes

Grégory LACHCAR

Commissaire aux comptes

Membre de la compagnie régionale des commissaires aux comptes de Grenoble
48, avenue du Grésivaudan – 38700 Corenc

Bilan

Présenté en Euros

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
	Brut	Amort.prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement					
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions					
Installations techniques, matériel et outillage industriels					
Autres immobilisations corporelles	9 937	3 206	6 732	9 032	- 2 300
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations	3 159 452		3 159 452	3 129 448	30 004
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés	640		640	50 640	- 50 000
Prêts					
Autres immobilisations financières					
TOTAL (I)	3 170 029	3 206	3 166 824	3 189 120	- 22 296
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises					
Avances et acomptes versés sur commandes				3 000	- 3 000
Clients et comptes rattachés	69 639		69 639	54 270	15 369
Autres créances					
. Fournisseurs débiteurs	250		250		250
. Personnel				930	- 930
. Organismes sociaux					
. Etat, impôts sur les bénéficiaires	1 800		1 800		1 800
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	6 188		6 188	3 714	2 474
. Autres	1 800 865		1 800 865	1 190 136	610 729
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement					
Disponibilités	207 879		207 879	509 172	- 301 293
Instruments financiers à terme et jetons détenus					
Charges constatées d'avance	534		534	837	- 303
TOTAL (II)	2 087 154		2 087 154	1 762 058	325 096
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion et différences d'évaluation actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	5 257 183	3 206	5 253 978	4 951 178	302 800

Bilan (suite)

Présenté en Euros

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation
Capitaux Propres			
Capital social ou individuel (dont versé : 2 751 970)	2 751 970	2 751 970	
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...			
Ecart de réévaluation			
Réserve légale	121 299	108 765	12 534
Réserves statutaires ou contractuelles			
Réserves réglementées			
Autres réserves	1 950 257	1 712 118	238 139
Report à nouveau			
Résultat de l'exercice	7 141	250 673	- 243 532
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
Résultat de l'exercice précédent à affecter			
TOTAL (I)	4 830 667	4 823 526	7 141
Produits des émissions de titres participatifs			
Avances conditionnées			
TOTAL (II)			
Provisions pour risques et charges			
Provisions pour risques			
Provisions pour charges			
TOTAL (III)			
Emprunts et dettes			
Emprunts obligataires convertibles			
Autres Emprunts obligataires			
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit			
. Emprunts	65 000	65 000	
. Découverts, concours bancaires			
Emprunts et dettes financières diverses			
. Divers			
. Associés	305 367	4 197	301 170
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 155	17 495	- 3 340
Dettes fiscales et sociales			
. Personnel	2 989	2 930	59
. Organismes sociaux	11 860	18 731	- 6 871
. Etat, impôts sur les bénéfices		3 140	- 3 140
. Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	19 286	10 940	8 346
. Etat, obligations cautionnées			
. Autres impôts, taxes et assimilés	4 655	5 220	- 565
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Instruments financiers à terme			
Produits constatés d'avance			
TOTAL (IV)	423 311	127 652	295 659
Ecart de conversion et différences d'évaluation passif(V)			
TOTAL PASSIF (I à V)	5 253 978	4 951 178	302 800

Compte de résultat

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)			Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
	France	Exportations	Total	Total		
Ventes de marchandises						
Production vendue biens						
Production vendue services	344 360		344 360	349 094	- 4 734	-1,36
Chiffres d'affaires Nets	344 360		344 360	349 094	- 4 734	-1,36
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation				9 987	- 9 987	-100
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges				1 632	- 1 632	-100
Autres produits			48	7	41	585,71
Total des produits d'exploitation (I)			344 409	360 720	- 16 311	-4,52
Achats de marchandises (y compris droits de douane)						
Variation de stock (marchandises)						
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approv.)						
Autres achats et charges externes			126 947	143 972	- 17 025	-11,83
Impôts, taxes et versements assimilés			5 316	5 553	- 237	-4,27
Salaires et traitements			134 825	138 428	- 3 603	-2,60
Charges sociales			71 786	73 336	- 1 550	-2,11
Dotations aux amortissements sur immobilisations			2 300	1 385	915	66,06
Dotations aux provisions sur immobilisations						
Dotations aux provisions sur actif circulant						
Dotations aux provisions pour risques et charges						
Autres charges			9	4	5	125,00
Total des charges d'exploitation (II)			341 183	362 678	- 21 495	-5,93
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)			3 226	-1 958	5 184	264,76
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						
Produits financiers de participations			6 570	253 025	- 246 455	-97,40
Produits des autres valeurs mobilières et créances						
Autres intérêts et produits assimilés						
Reprises sur provisions et transferts de charges						
Différences positives de change						
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			451	2 765	- 2 314	-83,69
Total des produits financiers (V)			7 022	255 790	- 248 768	-97,25
Dotations financières aux amortissements et provisions						
Intérêts et charges assimilées			1 286	19	1 267	N/S
Différences négatives de change						
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement						
Total des charges financières (VI)			1 286	19	1 267	N/S
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			5 735	255 771	- 250 036	-97,76
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II+III-IV+V-VI)			8 961	253 813	- 244 852	-96,47

Compte de résultat (suite)

Présenté en Euros

	Exercice clos le 31/12/2021 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2020 (12 mois)	Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
Total des produits exceptionnels (VII)				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	480		480	N/S
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VIII)	480		480	N/S
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-480		- 480	N/S
Participation des salariés (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 340	3 140	- 1 800	-57,32
Total des Produits (I+III+V+VII)	351 430	616 510	- 265 080	-43,00
Total des charges (II+IV+VI+VII+IX+X)	344 290	365 837	- 21 547	-5,89
RESULTAT NET	7 141	250 673	- 243 532	-97,15
Dont Crédit-bail mobilier				
Dont Crédit-bail immobilier				

Annexes

PREAMBULE

L'exercice social clos le 31/12/2021 a une durée de 12 mois.
L'exercice précédent clos le 31/12/2020 avait une durée de 12 mois.

Le total du bilan de l'exercice avant affectation du résultat est de 5 253 977,86 E.

Le résultat net comptable est un bénéfice de 7 140,58 E.

Les informations communiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels qui ont été établis par les dirigeants.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les conventions ci-après ont été appliquées dans le respect des principes édictés par le règlement de l'ANC 2014-03 du 5 juin 2014 et les règlements de l'ANC le modifiant, conformément aux principes de base :

- continuité de l'exploitation,
- enregistrement au coût historique,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Amortissements de l'actif immobilisé : les biens susceptibles de subir une dépréciation sont amortis selon le mode linéaire ou dégressif sur la base de leur durée de vie économique.

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les titres sont inscrits à l'actif du bilan pour leur valeur d'acquisition, de souscription ou d'apport. Les frais d'acquisition y afférents (droit de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes) sont enregistrés dans les charges de l'exercice.

Les titres sont en principe classés :

- En « Titres de participation » lorsque les investissements réalisés représentent au moins 10 % du capital des sociétés concernées ;
 - En « Autres titres immobilisés » dans les autres cas dès lors qu'ils sont destinés à être conservés durablement.
- Par exception, lorsque des investissements représentent moins de 10 % du capital d'une société mais que des circonstances de fait permettent de les qualifier de « Titres de participation », les titres concernés sont reclassés en « Titres de participation ».

Mention des exceptions significatives est faite dans la suite de la présente annexe.

A la clôture de l'exercice, la valeur d'inventaire est appréciée et comparée avec son coût de revient.

La valeur d'inventaire est définie comme la valeur des avantages économiques futurs attendus par son utilisation. Elle est généralement calculée en fonction des flux de trésorerie futurs actualisés, mais une méthode mieux adaptée peut être retenue le cas échéant, telle que celle des comparables boursiers, les valeurs issues de transactions récentes, le cours de bourse dans le cas d'entités cotées ou la quote-part de situation nette.

Si la valeur comptable des titres est supérieure à la valeur d'inventaire, une dépréciation est constituée pour la différence.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN ACTIF

Actif immobilisé

Les mouvements de l'exercice sont détaillés dans les tableaux ci-dessous :

Immobilisations brutes = 3 170 029 E

Actif immobilisé	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	9 937			9 937
Immobilisations financières	3 180 088	30 004	50 000	3 160 092
TOTAL	3 190 025	30 004	50 000	3 170 029

Amortissements et provisions d'actif = 3 206 E

Amortissements et provisions	A l'ouverture	Augmentation	Diminution	A la clôture
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles	905	2 300		3 206
Titres mis en équivalence				
Autres Immobilisations financières				
TOTAL	905	2 300		3 206

Détail des immobilisations et amortissements en fin de période

Nature des biens immobilisés	Montant	Amortis.	Valeur nette	Durée
Inst.agenc.divers	7 591	2 139	5 452	5 ans
Matériel de transport	2 346	1 067	1 280	3 ans
TOTAL	9 937	3 206	6 732	

Etat des créances = 1 879 275 E

Etat des créances	Montant brut	A un an	A plus d'un an
Actif immobilisé			
Actif circulant & charges d'avance	1 879 275	1 879 275	
TOTAL	1 879 275	1 879 275	

Produits à recevoir par postes du bilan = 5 711 E

Produits à recevoir	Montant
Immobilisations financières	
Clients et comptes rattachés	
Autres créances	5 711
Disponibilités	
TOTAL	5 711

Charges constatées d'avance = 534 E

Les charges constatées d'avance ne sont composées que de charges ordinaires dont la répercussion sur le résultat est reportée à un exercice ultérieur.

Annexes (suite)

NOTES SUR LE BILAN PASSIF

Capital social = 2 751 970 E

Mouvements des titres	Nombre	Val. nominale	Capital social
Titres en début d'exercice	275197	10,00	2 751 970
Titres émis			
Titres remboursés ou annulés			
Titres en fin d'exercice	275197	10,00	2 751 970

Etat des dettes = 423 311 E

Etat des dettes	Montant total	De 0 à 1 an	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit	65 000		65 000	
Dettes financières diverses	305 367	305 367		
Fournisseurs	14 155	14 155		
Dettes fiscales & sociales	38 789	38 789		
Dettes sur immobilisations				
Autres dettes				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	423 311	358 311	65 000	

Charges à payer par postes du bilan = 20 302 E

Charges à payer	Montant
Emp. & dettes établ. de crédit	
Emp. & dettes financières div.	
Fournisseurs	11 885
Dettes fiscales & sociales	8 417
Autres dettes	
TOTAL	20 302

Annexes (suite)**NOTES SUR LE COMPTE DE RESULTAT****Ventilation du chiffre d'affaires = 344 360 E**

Le chiffre d'affaires de l'exercice se décompose de la manière suivante :

Nature du chiffre d'affaires	Montant HT	Taux
Prestations de services	313 604	91,07 %
Produits des activités annexes	30 756	8,93 %
TOTAL	344 360	100.00 %

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices = 1 340 E

Niveau de résultat	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Résultat d'exploitation	3 226	510	2 716
Résultat financier	5 735	906	4 829
Résultat exceptionnel	-480	-76	-404
Participation des salariés			
TOTAL	8 481	1 340	7 141

Autres informations relatives au compte de résultat

Les postes de charges et produits composant le résultat de l'exercice figurent au compte de résultat des états financiers.

On pourra s'y reporter ainsi qu'à la plaquette financière annuelle, documents qui fournissent une information plus détaillée.

Annexes (suite)**AUTRES INFORMATIONS****Rémunération des dirigeants**

Cette information n'est pas mentionnée dans la présente Annexe, car elle conduirait indirectement à donner une rémunération individuelle.

Honoraires des Commissaires Aux Comptes

	Montant
- Honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes	3 600
- Honoraires facturés au titre des conseils et prestations de service	
TOTAL	3 600

Autres informations complémentaires

Les indemnités de départ en retraite des personnels présents au 31 décembre 2021 n'ont pas été valorisées compte tenu de leur caractère peu significatif au regard de leur ancienneté.

Annexes (suite)**DETAIL DES POSTES CONCERNES PAR LE CHEVAUCHEMENT D'EXERCICE**

Les comptes détaillés dans les tableaux suivants concernent les écritures comptables relatives à l'indépendance des exercices.

Produits à recevoir = 5 711 E

Produits à recevoir sur autres créances	Montant
Associés intérêts courus(45580000)	5 711
TOTAL	5 711

Charges constatées d'avance = 534 E

Charges constatées d'avance	Montant
Charges constat.d'avance(48600000)	534
TOTAL	534

Charges à payer = 20 302 E

Dettes fournisseurs et comptes rattachés	Montant
Fournis.fact.non parvenue(40810000)	11 885
TOTAL	11 885

Dettes fiscales et sociales	Montant
Conges à payer(42820000)	2 989
Org.soc. ch/conges à payer(43820000)	1 167
Org.soc. charges à payer(43860000)	44
Etat autres ch. à payer(44860000)	4 218
TOTAL	8 417

Annexes (suite)

TABLEAU DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Tableau

Filiales et participations	Capital social	Réserves et report à nouveau	Quote-part du capital détenu en %	Valeur brute des titres détenus	Valeur nette des titres détenus	Prêts et avances consenties par la Sté	Cautions et avals donnés par la Sté	C.A. H.T. du dernier exercice clos	Résultat du dernier exercice clos	Dividendes encaissés par la Sté dans l'ex
A – Renseignements détaillés concernant les filiales & participations										
<i>- Filiales (plus de 50% du capital détenu)</i>										
FONCIERE ANJALYS	1 000	-34 430	100	998	998	65 604		73 967	9 741	
ANJALYS PROMOTION	50 000	102 300	100	50 000	50 000	1 514 114		406 355	133 462	
ANJALYS GEST.IMMO	29 000	161 709	66	108 440	108 440	215 437		1 008 998	20 039	
ANJALYS	300 000	381 114	100	3 000 000	3 000 000			1 548 196	151 127	
<i>Participations (10 à 50 % du capital détenu)</i>										
B – Renseignements globaux concernant les autres filiales & participations										
<i>- Filiales non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										
<i>Participations non reprises en A:</i>										
a) Françaises										
b) Etrangères										

Observations complémentaires